

ASSOCIATION NATURE COMMINGES

(Loi 1901 – Agréée Protection de la Nature & du Cadre de Vie)

48 bis Avenue François Mitterrand

31800 SAINT-GAUDENS

<u>Tél</u>.: 05. 61. 95. 03. 70. - <u>info@nature-comminges.asso.fr</u>

BILAN MORAL DE L'ASSOCIATION NATURE COMMINGES ANNÉE 2014

I.FONCTIONNEMENT

I.1. Participation à des commissions

Nature Comminges est une association agréée pour la protection de la Nature et du Cadre de Vie en Haute-Garonne, par Arrêté Préfectoral du 03/09/2013. À ce titre, elle a continué à siéger à plusieurs commissions administratives et elle s'efforce de suivre et d'intervenir dans la majorité des enquêtes publiques, dans le but de faire respecter la législation en vigueur en matière d'environnement.

Il s'agit des commissions départementales et locales suivantes :

- > le Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage ;
- > la Commission Départementale des Sites (C. O. D. E. N. A. P. S 31) ;
- ➤ les Comités de pilotage départementaux et locaux des sites NATURA 2000 de Haute-Garonne ;
- ➤ la Commission « Dommages Ours » de l'arrondissement de SAINT-GAUDENS et le Comité de gestion des espaces montagnards ;
- > les Commissions « écobuages » des cantons d'ASPET, SAINT-BÉAT, LUCHON ;
- ➤ les Commissions Locales d'Information et de concertation sur les risques industriels (CLICR) des sites SEVESO du Sud 31 ;
- > la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIC) du Site du Pihourcq ;
- > le Comité de Suivi des Chasses de Transparences des barrages d'Ausson et de la Rodère ;
- ➤ La Commission U. T. N de PEYRAGUDES,
- > le Comité de suivi des Aménagements du Site Classé de Superbagnères.

Contacts

Régine Gousse info@nature-comminges.asso.fr

Suivis naturalistes:

Marc Enjalbal marcenjalbal2002@yahoo.fr Germain Cucuron juliette.cucuron@club-internet.fr Gérard Barraillé info@nature-comminges.asso.fr

Représentants:

Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage, Commission Départementale des Sites (CODENAPS). Denis Maubé: denis.maube@neuf.fr Guillaume Castaing: castaing31@yahoo.fr

Comités de pilotage des sites Natura 2000, Commission Dommages Ours, Commissions « écobuages » yvan.puntous@orange.fr juliette.cucuron@club-internet.fr marcenjalbal2002@yahoo.fr

Commission Locale d'Information et de concertation sur les risques industriels (TEMBEC), Industrie,

François Pellissa

joseph.pellissa@orange.fr

Commission Locale d'Information et de Surveillance du Site du Pihourcg, Commission Déchets.

Gilbert Vergé-Borderolle

gilbert.vb@aliceadsl.fr

Comité de Suivi des Chasses de Transparences des barrages d'Ausson et de la Rodère, milieux aquatiques.

Florentin Hotta

Collectif «zéro Pesticides», Agriculture, Sensibilisation.

Henri Fete

henri.fete@orange.fr

Conseil International Associatif Pour la Protection des Pyrénées, CAP-OURS, Groupe Tétras France, FNE, associations espagnoles, Comité de suivi des Aménagements du Site Classé de Superbagnères.

Max Hunot

max.hunot@live.fr

Guillaume Castaing

castaing31@yahoo.fr

Site internet

Yvan Punous et Cyril Gousse

yvan.puntous@orange.fr

1.2.Évolution du nombre et de l'activité des bénévoles

L'association se réunit les derniers vendredis de chaque mois à 20h30 à la Maison des Associations de la Ville de Saint-Gaudens. Ces réunions ouvertes à tous sont souvent précédées de réunions du bureau.

L'évolution du nombre d'adhérents de l'association est passé de 74 en 2003 à 92 au 31 décembre 2004 : il s'est ensuite stabilisé à 96 adhérents jusqu'en 2011 pour augmenter à 102 adhérents à jour de leur cotisation au 31 décembre 2012, puis est actuellement de 85 adhérents à jour de leur cotisation. Ce nombre ne prend pas en compte les personnes désirant seulement figurer sur le fichier de l'association comme donateurs et les sympathisants en retard de cotisation. Le réseau des adhérents et/ou sympathisants s'élève à 158 personnes au 31 décembre 2014. On peut donc en conclure que l'évolution des adhérents –dont la majorité réside en Haute-Garonne-, est en augmentation.

Hormis le réseau des adhérents et des bénévoles, l'association peut compter, depuis une dizaine d'années, sur une équipe soudée et motivée de 10-15 personnes très actives qui aident le bureau sur les différents champs d'activité. Cette évolution nous incite à envisager pour 2014, un Conseil d'Administration, afin d'élargir le bureau comprenant actuellement 4 membres, Président, Viceprésident, Trésorier, Secrétaire.

Suite à une convention avec la Mairie de Saint-Gaudens, l'association dispose désormais d'une permanence, les mercredis, jeudis et vendredi matin, ainsi que d'une armoire dans son local.

1.3 renforcement des collaborations et partenariats

L'association a renforcé sa collaboration avec plusieurs associations locales avec lesquelles elle poursuit sa collaboration :

- ➤ la Coordination inter-associative du Comminges sur les problématiques des déchets et des pesticides ;
- ➤ le Collectif zéro-pesticides (F.A.I,R.E, A.T.A.C Comminges, Carline, Terre et humanisme, CIVAM 31) alertant les communes sur les épandages de désherbants et les impacts de l'agriculture intensive ;
- ➤ le Collectif des Mères en colère, sur la protection des captages d'eau potable du secteur Cazères-Lavelanet ;
- ➤ l'A.A.P.P.M.A de SAINT-GAUDENS SUR les problèmes de pollutions et d'aménagements de la Garonne et du canal d'Aulné ;
- > les Amis de la Nature du canton de Luchon, en organisant des sorties communes de sensibilisation ;
- > le Foyer Rural des Frontignes, avec lequel elle coopère annuellement pour l'organisation de la Journée

Verte en Frontignes;

- ➤ le Comité de Défense des Sites de Montmaurin, en soutien auquel elle a rédigé un recours gracieux et un mémoire en intervention pour demander l'annulation d'un projet de carrière à ciel ouvert dans un site d'intérêt archéologique maieur ;
- > Nature Arguenos Comminges, mobilisée contre un projet d'extension d'une carrière à ciel ouvert.

Dans le même temps, Nature Comminges a renforcé sa collaboration aux niveaux départemental, régional et national :

- ➤ Membre de F.N.E Midi-Pyrénées (ex.U.M.I.N.A.T.E) depuis 1991;
- > Membre du Conseil International Associatif Pour la Protection des Pyrénées (C.I.A.P.P) depuis 2000 ;
- > Collaboration avec les Amis de la Terre de Midi-Pyrénées.

Nature Comminges s'est efforcée d'apporter une contribution à l'information du réseau régional en matière de protection de la nature et d'environnement en faisant remonter des informations locales (information de diverses manifestations et sorties nature dans le Comminges, participation à la lettre ATD Aménagement du Territoire). A ce titre, elle envoie le plus régulièrement possible des informations sur les projets d'infrastructures dans le Comminges. Dans le cadre de ses missions de veille écologique, Nature Comminges est amenée à collaborer avec les représentants à diverses instances, notamment avec Thierry de Noblens, José Cambou, ML.Cambus, le service juridique de FNE Midi-Pyrénées (Hervé Hourcade) sur plusieurs affaires (voir plus loin), ainsi qu'avec Aurore Carlot concernant la préservation des milieux aquatiques. Nature Comminges reçoit et fait suivre les diverses informations de FNE (Lettre sur les risques industriels), participe à l'Assemblée Générale de FNE MP, ainsi qu'à des journées de formation de la fédération (La protection des espèces et de leurs habitats Saint-Gaudens, le 5 juillet 2014 à Saint-Gaudens).

- > Travail (et représentation) de France Nature Environnement : Réseau juridique de France Nature Environnement (FNE) (Raymond Leost), Réseau Forêt de France Nature Environnement (FNE) (Cécile Gravier), Réseau nature de France Nature Environnement (FNE) (Maxime Paquin), Réseau déchets (Delphine Tombal sur la Semaine Pour la Réduction des Déchets).
- > Membre du Groupe tétras France depuis 2007.
- > Ligue pour la protection des oiseaux et les clubs d'escalade et de parapente et les communes d'Arbas, Chein-Dessus, Saint-Pé d'Ardet. Convention de participation au suivi de rapaces (gypaète barbu) dans le cadre du programme « Pyrénées vivantes » puis du programme Interreg IV-POCTEFA, pour la gestion des activités d'esclade sur les sites rupestres du Haut-Comminges.
- ➤ Le Conservatoire des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées pour la conservation d'un site (ferme de Solamoure) près de l'Isle en Dodon.

II.ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION EN 2014

Fondée en 1991 par des naturalistes du Canton d'ASPET, Nature Comminges a pour objet statutaire depuis ses débuts : « LA PROTECTION, LA SAUVEGARDE, L'ENRICHISSEMENT et la CONNAISSANCE de la NATURE dans le Comminges. Elle contribue aussi à L'INFORMATION et à L'EDUCATION en matière de protection de la nature : CONSERVATION de la FAUNE, de la FLORE, des SOLS, des EAUX, des SITES et des PAYSAGES » (Article 2 des Statuts de l'Association).

II.1 Prospections et suivis

Depuis 1991, l'Association Nature Comminges suit l'évolution des milieux naturels en Comminges ; depuis 2006 jusqu'à aujourd'hui, elle a renforcé ces activités en réalisant des travaux de prospections botaniques, ornithologiques, suivis d'invertébrés menées entre 2006 et 2010 par un salarié, Marc Enjalbal, aujourd'hui membre de l'association.

Des correspondants participent aux opérations de suivi des couples de gypaètes sur les secteurs

potentiels en Haute-Garonne, dans les Hautes-Pyrénées et en Ariège sont effectuées pour le compte du réseau « Casseur d'os » de la Ligue Pour la Protection des Oiseaux, et financées par le programme Interreg IV-POCTEFA. Les objectifs spécifiques sont la recherche des indices de présence de couples et de nidification, la localisation de centres d'activités de couples et des sites de nidification éventuels, le contrôle systématique des sites potentiels.

Une demande conjointe a été adressée aux représentants de l'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM), afin de formaliser notre collaboration sur le suivi du Lagopède alpin.

Dans le cadre du programme de conservation des sites de nidification de la cigogne blanche en liaison avec Nature Midi-Pyrénées, l'ONCFS, RTE et des communes de la plaine de Rivière, Nature Comminges participe au suivi dans le cadre du réseau (repérage, observation, synthèse), ainsi qu'à des actions de sensibilisation sur 4 écoles du secteur (Clarac, Pointis-Inard, Pointis de Rivière, Miramont de Comminges).

*Chaque année, des membres de l'association participent au comptage international des oiseaux d'eau (Wetland). Ce jour la (situé dans la deuxième quinzaine de janvier).

Elle collabore à l'Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées, initié par l'association nature Midi-Pyrénées a pour but d'actualiser les connaissances de l'avifaune nicheuse dans notre région.

Comme chaque année, des membres de l'association participent au suivi du Milan Royal (suivi de plusieurs carrés dans le piémont commingeois pour le programme Milan / LPO /, en lien avec Nature Midi-Pyrénées.

> Projets pour 2015

Nature Comminges finalise la possibilité d'un travail salarié dans le cadre d'un CAE sur le thème de la conservation des forêts. Dans ce cadre, elle doit formaliser sa participation à la base de données BAZNAT de Nature-Midi-Pyrénées pour transmettre de nouvelles données.

II.2 Participation à la gestion écologique de sites

Dans le prolongement de ces actions de prospection, Nature Comminges participe depuis quelques années à des programmes de gestion de sites :

➤ Participation au suivi de la Hierle (confluence Ger-Garonne): l'association Nature Midi-Pyrénées a obtenu de l'Etat la gestion d'une parcelle d'un bras mort de 9 hectares sur la Hierle, à la confluence du Ger et de la Garonne, entre Pointis Inard et Montespan. Elle a souhaité associer Nature Comminges à cette démarche. En 2010, Nature Midi-Pyrénées a déposé un dossier de financements pour élaborer en 2010 un programme de gestion afin d'assurer la réhabilitation et la préservation du site auquel Nature Comminges a apporté une contribution. Le 13 septembre 2014, l'association a participé à un chantier d'enlèvement d'embâcles en bord de Garonne.

3. Veille écologique

Par ailleurs, l'association surveille, depuis sa création, les conséquences des activités humaines sur la nature. Elle intervient sous toutes les formes légales possibles, en liaison avec le réseau associatif régional et national de protection de la nature.

> L'association soutient des politiques publiques en faveur des milieux naturels et des paysages.

Cette année 2014 a été marquée particulièrement par :

- -le suivi du Plan National d'action en faveur du lézard des Pyrénées et de la déclinaison pyrénéenne de la Stratégie Nationale en faveur du grand-tétras (JB-Mourembles) ;
- -le suivi de la déclinaison pyrénéenne de la stratégie nationale en faveur du grand-tétras, qui s'est déroulée dans les locaux de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage à Villeneuve de

Rivière, le 17 juin dernier, puis à Toulouse le Mardi 7 octobre 2014, 4 novembre 2014 (JB.Mourembles a participé à toutes ces réunions).

Pour 2015, Nature Comminges suivra particulièrement l'étude de faisabilité du projet de Parc Naturel Régional du Comminges pour lequel elle a été consultée en début d'année, étude lancée à la demande de l'association des élus du Comminges.

➤ En matière d'aménagement du territoire, Nature Comminges suit particulièrement l'évolution de l'urbanisation, les infrastructures de transport en veillant à la protection des paysages et des sites remarquables.

Avec l'accroissement de la population au niveau départemental, Nature Comminges suit de plus en plus l'évolution des documents d'urbanisme au niveau du département. En qualité d'association de terrain, agréée pour la protection de la nature et du cadre de vie sur le département de la Haute-Garonne, Nature Comminges a demandé par courrier du 12/11/2012 à l'association du « Pays de Comminges » d'être associée de l'avancement du projet de SCOT du Haut-Comminges.

Par ailleurs, l'association a participé à des enquêtes publiques relatives à des Permis de construire pour l'implantation de centrales photovoltaïques au sol lorsque elle juge nécessaire d'économiser des terrains agricoles ou naturels (contribution au projet de centrale sur Lapeyrouse-Fossat, le 20/11/2014).

L'association a continue de suivre avec vigilance des aménagements en cours ou en projet de réalisation, en lien avec Hervé Hourcade:

- le projet de travaux d'aménagement d'une déviation de la RD.46, au droit des ponts de Ravi, la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Luchon (DUP en 2012, mais non réalisé à ce jour).
- -elle a émis ses critiques sur le projet du Conseil Général de la Haute-Garonne pour obtenir l'autorisation d'aménager une déviation 2X2 voies de la RD.117, pour contourner les bourgs de His et Castagnède (DUP en 2013, mais non réalisé à ce jour ; le projet de 2X2 voies semble ramené à 1X1 voies) ;
- -Suivi du recours interassociatif contre l'autorisation de dérogation de destruction d'espèces protégées de la déviation de Saint-Béat, dont elle admet le bien-fondé, mais pour laquelle elle a demandé sans succès la modification du tracé dans sa partie Sud, afin de préserver des milieux d'intérêt communautaire prioritaires.
- -Suivi du recours contre l'Arrêté du 5 mai 2010 prorogeant l'arrêté préfectoral n° 29 du 14 avril 2006, relatif à l'autorisation au titre de l'article L 214-3 du code de l'environnement, concernant les ouvrages et travaux liés à l'aménagement de la déviation Saint-Béat Arlos de la RN 125 ; elle a continué à suivre la plainte auprès de l'Union européenne pour destruction de plusieurs habitats d'intérêt communautaire sur le site qui avait été déposée le 25 août 2011.

Dans le piémont pyrénéen, Nature Comminges intervient pour la préservation de sites menacés par des projets de carrières comme au Montégut sur la commune d'Arguenos et à des atteintes au site classé de la cascade Sidonie sur la commune de Saint-Mamet ; elle a fait remonter ses remarques à Michelle Jund pour la commission des carrières d'octobre 2014) et suit avec Hervé Hourcade ces deux dossiers en cours.

Par décision du 10 juillet 2014, le Tribunal Administratif de Toulouse a annulé l'arrêté préfectoral du 2 décembre 2010 par lequel le préfet de la Haute-Garonne a accordé au groupe Ciments Lafarge ciments une dérogation pour arrachage et transplantation de spécimens d'Iris graminea dans le cadre de l'extension de la carrière de Martres-Tolosane, donnant ainsi raison à un recours introduit par FNE-Midi-Pyrénées, Nature Midi-Pyrénées et Nature Comminges. On peut noter que les Iris transplantés se sont multipliés sans sur-piétinement.

Les associations FNE Midi Pyrénées, Nature Comminges et Nature Midi-Pyrénées, ont déposé le 13 janvier 2014 auprès du TGI de Toulouse, une plainte avec constitution de partie civile, contre un particulier qui a réalisé illégalement à Saint-Frajou des travaux de terrassement visant à aménager un circuit automobile dans la vallée de l'Aussoue, sur des terrains de 40 hectares dédiés à l'agriculture et à proximité immédiate d'un site inscrit en Z.N.I.E.F.F (Forêt et Lac de Fabas). Cette action toujours en cours a été transférée au TGI de Saint-Gaudens.

Depuis 2008, l'association Nature Comminges s'est opposée au projet d'ouverture d'une carrière à Montmaurin, dans un site d'une grande importance naturelle archéologique et naturelle. Ce projet prévoit une exploitation sur une surface de 8 hectares (dont 5 exploitables), à raison de 200 000 tonnes

par an au maximum, pour une durée de 30 ans risquerait d'avoir un impact négatif pour l'environnement naturel. Elle est incompatible avec la nécessaire protection de cet ensemble unique qui, du Pithécanthrope à l'Homme moderne, fait partie du patrimoine de l'Humanité. La Culture et le Tourisme gagneraient à ce que, au lieu de le détruire, on pérennise et on mette en valeur cet exceptionnel conservatoire archéologique. Le recours associatif ayant été gagné en première instance, le pétitionnaire a fait appel de la décision. L'affaire est toujours en cours.

Dans le cadre du CODENAPS (20/11/2014), l'association a appuyé tous les projets de requalification paysagère du site classé de Superbagnères (suppression de téleskis, restructuration du plateau de Superbagnères). Notre objectif est de faire prévaloir, pour le futur projet d'équipement du Céciré le niveau d'exigence environnementale relativement fort qui avait prévalu pour la piste Record en 2006, notamment en matière de restauration des habitats du grand-tétras.

> En matière de défense des milieux naturels, la protection des milieux aquatiques et des zones humides est devenue une priorité pour l'association.

L'association a continué de suivre la procédure de classement au titre de l'article L.214-17 du Code de l'Environnement (« Liste 1 ») de 93 cours d'eau remarquables de montagne de Haute-Garonne, ainsi que les cours d'eau de la liste.2. Ce classement qui devrait intervenir en 2013 devrait empêcher toute construction de nouveau projet hydroélectrique. L'association a suivi le classement des torrents de montagne identifiés qui figurent parmi les milieux aquatiques les plus remarquables du bassin Adour-Garonne (masses d'eau en bon état voire en très bon état écologique) par l'Arrêté du 7 octobre 2013. Elle a interpellé le Préfet de la Haute-Garonne début 2014 sur le fait que quelques cours d'eau remarquables ne figuraient pas dans la liste finale. Par ailleurs, l'association continue de suivre des projets de gravières dans le corridor garonnais (notamment l'extension de la gravière Giuliani enquête publique en juillet 2014). A suivre aussi début 2015, l'extension de la gravière Malaret à Cazères sur Garonne.

> La protection de la faune sauvage constitue également un volet important de l'action de Nature Comminges.

Nature Comminges est partie prenante de la Coordination associative Pyrénéenne pour l'Ours (CAP-OURS), rassemblant 22 structures agissant dans différents domaines : pastoralisme, environnement, tourisme, culture. Ces associations lancent régulièrement des appels à l'État français afin de relancer le programme de restauration d'ours dans les Pyrénées. L'année 2014 a été marquée par des interventions dans ce domaine en lien avec Gérard Caussimont et Thierry de Noblens qui suivent le dossier dans le cadre du Comité de Massif, ou un nouveau projet de renforcement semble au point mort.

L'association intervient également sur les questions de chasse, en tant que membre du CDCFS de la Haute-Garonne.

Conscients que l'impact des cervidés n'est pas négligeable mais qu'il doit être nuancé selon les secteurs, nous défendons un compromis acceptable face aux pressions du monde forestier et cynégétique. Lors des Conseils Départementaux de la Chasse et de la Faune Sauvage, les plans de chasse restent généralement élevés.

Chaque année, nous réitérons notre demande de suspension de la chasse pour le Grand-tétras et du Lagopède. Aucun plan de chasse n'est délivré dans le département pour le grand-tétras depuis 2001 (sauf en 2008) et le lagopède alpin (depuis 2004).

De manière constante, l'association a déposé en 2014 une nouvelle plainte auprès du T.G.I de Saint-Gaudens pour un cas de braconnage (dépôt de plainte pour des faits fin novembre 2014 sur la commune d'Artigue).

> Axée sur la protection des milieux naturels et de la faune sauvage, l'association a peu à peu élargi son champ d'action au reste du département ainsi qu'à des problématiques environnementales comme la prévention des pollutions de l'air, de l'eau, des sols.

Nature Comminges a décidé de s'associer au recours en annulation engagé par FNE MP et le Syndicat d'Apiculture Méridionale, auprès du Tribunal Administratif de Toulouse contre l'arrêté du Préfet de la Haute-Garonne du 5 juillet 2012 autorisant des épandages aériens de pesticides (affaire toujours en cours) ; elle a décidé aussi de s'associer à la plainte avec constitution de partie civile déposée auprès du tribunal pénal de Toulouse, contre les épandages abusifs effectués sur la commune de Sainte-Livrade, non conformes aux prescriptions de l'article.3 de cet arrêté.

La gestion des déchets en Comminges ne saurait être négligé au niveau départemental.

Nature Comminges défend une réduction des déchets à la source, qu'elle rappelle dans le cadre de l'élaboration du dernier Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Dans ce cadre, l'association poursuit son travail de nettoyage de sites et alerte les mairies sur les décharges sauvages.

Par ailleurs, Nature Comminges continue de siéger à la CLIS de l'ISDN du Pihourc où elle mèner plusieurs types d'actions pour améliorer la transparence de ce dossier : suivi des rapports d'exploitation annuels, admission des déchets extérieurs, traitement des lixiviats, mise en conformité des casiers (arrêté préfectoral du 02/08/2010), protection d'espèces protégées dans l'emprise du projet d'extension du site. Dans le cadre du projet d'extension de la décharge des déchets de Liéoux, le SIVOM s'est engagé à des mesures compensatoires (gestion des coteaux secs et des terrains du SIVOM). Afin de prévenir les incidences sur le milieu et les espèces protégées, Nature Comminges a demandé et obtenu la mise en place d'un Comité de pilotage des habitats du coteau du Couscouil, en présence des services de l'Etat (Sous-Préfecture, DREAL, Direction Départementale des Territoires, l'ONCFS, l'exploitant, et l'Association Nature Comminges). Le dossier de demande de dérogation de destruction d'espèces protégées est toujours en préparation.

A cela s'ajoute une surveillance de l'activité des sites industriels du Comminges.

Nature Comminges suit l'évolution des 3 sites à haut risque SEVESO du Comminges. Elle participe notamment aux réunions du CLICR de l'usine TEMBEC (devenue FIBRE EXCELLENCE).

- -Elle surveille les dysfonctionnements mis en évidence par la DREAL. Hervé Hourcade a préparé une plainte au TGI de Saint-Gaudens suite aux nombreuses mises en demeure concernant la pollution atmosphérique et les retards dans les mises aux normes.
- -Dans le cadre du CLICR, l'association a suivi la mise en place du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) au point de vue de la maîtrise de l'urbanisation et au niveau de la mise à jour des plans de secours, longtemps retardée.
- -L'association a continué de suivre les rejets de l'usine TEMBEC mesurés par l'ORAMIP, organisme en charge du suivi de Fibre Excellence. Pour 2014, aucun dépassement n'est à signaler.

4. Sensibilisation

Ce travail de veille écologique se double d'une action plus large d'éducation du grand public qui se traduit par l'organisation d'une dizaine de « sorties nature » annuelles. Nature Comminges, invite le grand public à découvrir et à apprécier à leur rythme et en petits groupes, la faune et la flore du Comminges.

En 2014, l'association a réalisé 10 sorties nature grand public qui regroupaient entre 15 et 40 personnes, une sortie commune avec Nature Midi-Pyrénées, organisée le 25 mai 2014 par Delphine FALLOUR.

L'association a participé à diverses animations :

-Semaine des Alternatives aux pesticides (du 20 au 30 mars 2014), menée en collaboration avec plusieurs associations locales (FAIRE, ATTAC Comminges, CARLINE, Nature Comminges, Terre et Humanisme) pour alerter les responsables politiques et institutionnels sur les dangers des pesticides pour la santé et l'environnement. Dans le cadre de cet évènement, des expositions de FNE Midi-Pyrénées sont régulièrement sollicitées.

Ce collectif (zéro-pesticides) a adressé un courrier de sensibilisation à tous les conseils municipaux, communautés de communes des cantons de Saint Béat, Luchon, Haut-Comminges, Aspet, Saint Gaudens, en rappelant qu'à l'instar d'une dizaine de municipalités, il est possible d'abandonner l'usage de ces produits dans l'entretien des espaces publics.

-Semaine de la réduction des déchets (20-27 novembre 2014). Dans ce cadre, plusieurs animations ont été organisées : Exposition de photos de déchets dans la nature, opération de déballage de pots de yaourts sur le Boulevard Bepmale de Saint-Gaudens pour alerter sur le gaspillage, films au cinéma « Le Régent » de Saint-Gaudens.

-100 ans de l'arboretum de Cardeilhac (installation d'une exposition) le 17 octobre 2014, sur invitation de l'Office National des Forêts.

Pour 2015, l'association compte mobiliser une personne salariée pour des animations en liaison avec la communauté de communes de Boulogne sur Gesse et l'arboretum de Cardeilhac et les milieux scolaires, pour développer les animations scolaires. Elle dispose d'une documentation construite au fil du temps, qu'elle souhaiterait mieux valoriser.

- -Brochure « Forêts des Pyrénées centrales, milieux vivants » disponible sur notre site internet (www.nature-comminges.asso.fr) a reçu le label du comité français pour l'Année des Montagnes et l'octroi d'une subvention d'Etat dans le cadre du « Printemps de l'Environnement » ;
- -Exposition sur la forêt de montagne » (7 panneaux) (année de réalisation : 2015) ;
- -Exposition sur la Haute-Montagne (10 panneaux) (année de réalisation : 2003) ;
- -Exposition sur la biodiversité (10 panneaux) (mai 2005) ;
- -Exposition sur « Les richesses du Piémont commingeois » (2009).

Les animations s'appuient sur des diaporamas à thèmes qui sont également proposés lors des réunions mensuelles de l'association. Ces documents concernent aussi un public local assez large; elles ont également été l'occasion de nouer ou de renforcer des contacts avec d'autres associations, notamment le Comité des Fêtes de Proupiary, la Société des Études du Comminges, l'association « Les Vergers retrouvés du Comminges », sans oublier les « automnales » et « estivales » de l'ADET. Il s'agit des diaporamas suivants :

- -Cultiver sans pesticides dans nos champs et nos jardins ;
- -Lecture des paysages du Comminges ;
- -Biodiversité remarquable du Comminges ;
- -Faune et flore endémique du Comminges ;
- -Les papillons du Comminges ;
- -Le suivi du réseau Ours brun ;
- -Les Galliformes de montagne ;
- -Les forêts commingeoises.

Des numéros du bulletin de liaison, « le Grand-tétras » est en cours de préparation pour 2015.